## Changement de cap pour le cœur de station

**Pléneuf-Val-André** — L'opposition a révélé une évolution du projet de requalification du secteur de l'Amirauté. Le scénario annoncé par le maire il y a quelques semaines est abandonné.

## La polémique

Dans un courrier daté du 1er octobre, l'opposition accusait le maire Jean-Yves Lebas « d'avoir pesé de toute son autorité » sur le comité de pilotage qui a travaillé sur l'aménagement du cœur de station. Son objectif, selon les élus : assurer un avis favorable à la mise en œuvre d'un scénario « ayant pour objectif d'habiter et d'intensifier le cœur de station ».

Un projet que l'opposition dénonce, puisque « la densification et l'intensification du secteur de l'Amirauté contredisent une volonté largement partagée par les Pléneuviens. Près de 75 % des participants à l'enquête publique de cet été rejettent le scénario arrêté par le maire. »

## Le projet n°2 abandonné

Un avis également entendu lors de la réunion publique organisée début octobre. Forte de ces constatations, l'opposition suggère au maire de « revenir sur [sa] décision et de renoncer aux opérations de promotion immobilière sur la place de l'Amirauté, pour se consacrer à l'élaboration d'un schéma de requalification consensuelle ».

À la suite de ces propositions, le maire et trois adjoints ont reçu les élus de l'opposition. « Admettant que le scénario proposé est clivant et implique un engagement financier de très longue durée », il leur a



La villa Charner fait partie du projet.

annoncé « l'abandon » du projet dit n° 2, et l'orientation vers des pistes de réflexion sur « une réhabilitation de la villa Charner et du parc dans son périmètre actuel ».

Toujours selon l'opposition, « la place ne serait pour l'instant pas incluse dans ce projet, même si ses accès et le stationnement y seront améliorés et les usages de la villa réexaminés ».

Le concours d'architectes serait alors scindé en deux parties. « La première, directement opérationnelle et dûment financée » pour la réhabilitation de la villa et du parc. La seconde, « virtuelle en l'état du dossier », vers une étude du stationnement, des commerces et la densification « des trois pôles de la commune ». Si ce nouveau projet rejoint les analyses de l'opposition, « la vigilance et la mobilisation » restent à son ordre du jour.